Aviron du Coudray-Montceaux : Plan du bassin et points dangereux

1 5 Attention aux voiliers et au balisage lors des régates de voile

3 6 Dangers Potentiel : Stand up paddle, float-tube (pêcheur)

4 7 **Nous ne sommes pas autorisés à pratiquer l'aviron dans les zones de vitesse durant les heures de pratique du ski nautique**

➢ **Nous devons faire un demi-tour avant la zone de vitesse de Nandy lors des entrainements des mardis et jeudis soirs**

Réglementation :Particulier de Police + arrêté préfectoral 2014-1-1153

Bassin de Nandy
Du 16 juin au 14 avril, les samedis et lundis non fériés de 12h00 à 15h00 et les autres jours de 12h00 à 14h00 et de 18h00 au coucher du soleil.

Bassin de Ponthierry
Du 16 juin au 14 avril, les samedis et lundis non fériés de 12h00 à 15h00 et les autres jours de 12h00 à 14h00 et de 18h00 au coucher du soleil.

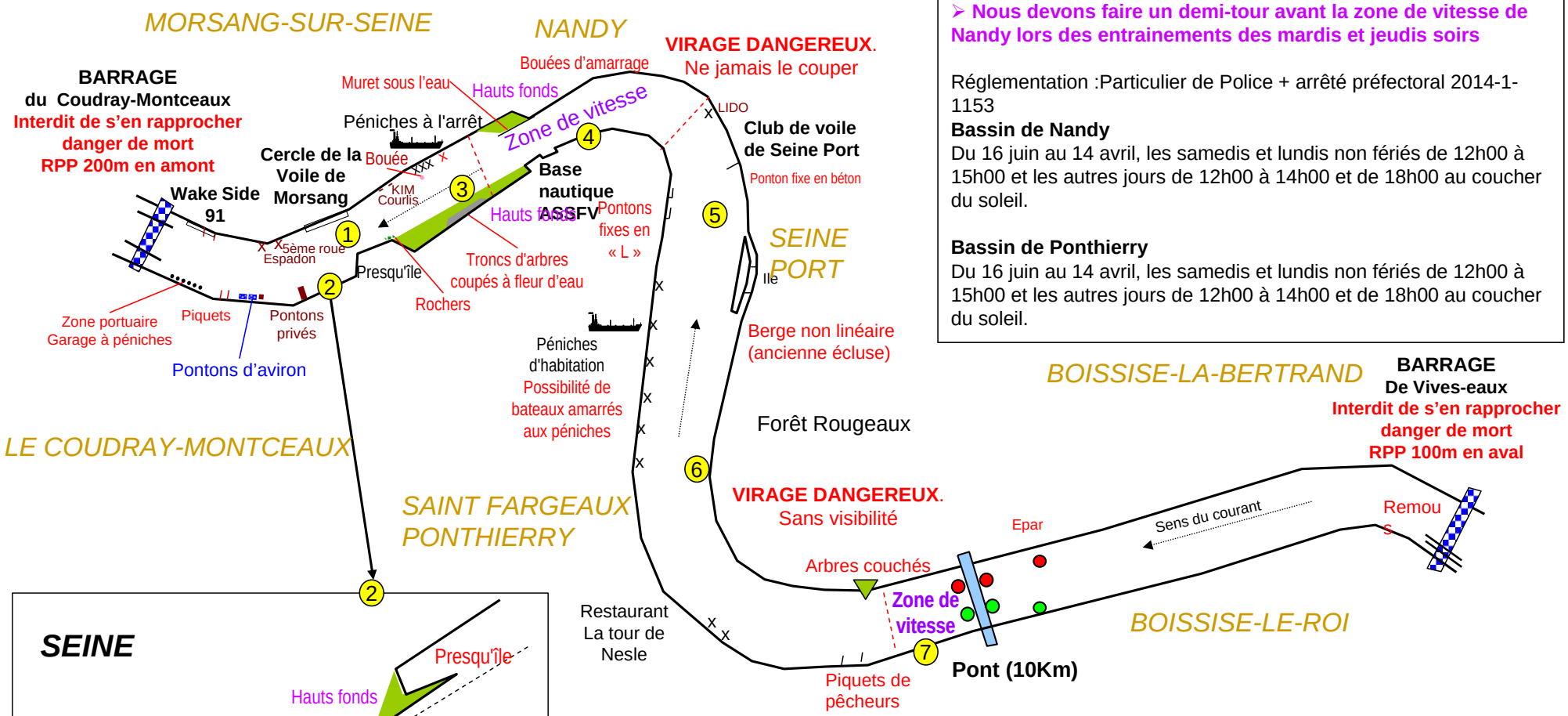

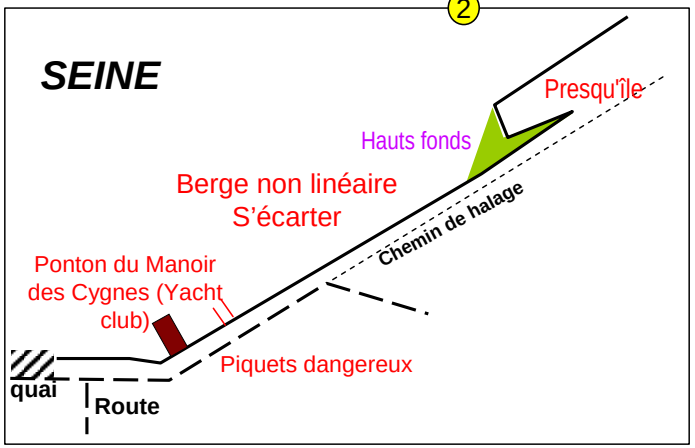

Ordre de priorité des bateaux (Priorité au moins manœuvrant)
- Bateaux des Autorités
- Bateaux de Commerce et/ou Transport de Passagers
- Navires navigants à la Voile
- Menues Embarcations à Rames
  - Un kayak doit la priorité à un bateau d'aviron
  - Un bateau d'aviron doit la priorité au bateau d'aviron plus long.
- Menues Embarcations à Moteur (hors bord, jet ski)
- Priorité au bateau se trouvant à tribord.
- Priorité aux avalants par rapport aux montants

AVIRON DU COUDRAY-MONTCEAUX